



RATP : ne pourrait-on pas faire pression pour que cela cesse ?

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 7 septembre 2002

Mesdames, Messieurs, Je me permets de vous contacter après avoir lu votre brochure. En règle générale je trouve que les gens qui fument s'arrêtent de fumer lorsqu'on leur fait la remarque. Il ya des cas rebesl (très peu) dans le metro, train, RER qui vous insultent. Mais je crois que le plus important est le cas des agents de la RATP qui continuent à fumer dans les guichets ou en allant d'un bureau à un autre. J'avais une fois dit à une employée de la RATP qu'elle ne montrait pas le bon exemple et elle m'avait menacé d'appeler les CRS ... qui sait avec quelle charge ...

Ne pourriez-vous pas faire pression à la RATP pour que cela cesse. Les haut parleurs inondent les stations d'annonces conernant les pickpockets mais aussi la Loi Evin et puis vous trouvez les agents en train de fumer dans les guichets. Je vous remercie d'avance.

Dr M. R. Maître de Conférences (Anglais)

Réponse :

Votre souci est le nôtre, et DNF mène, précisément en ce moment, deux actions en direction de l'employeur RATP : Une action en justice qui concerne deux lignes de métro. Suite à la plainte d'un employé, nous avons fait effectuer un constat d'huissier et attendons la date de fixation de l'audience devant le tribunal. Une action préventive auprès d'un Centre Bus qui a demandé notre concours pour mettre en place la loi EVIN dans les locaux occupés par le personnel. Cette action a démarré et portera ses fruits très prochainement.

Inutile de vous dire que DNF privilégie ce dernier type d'action et que sa très probable réussite servira d'exemple et permettra à la RATP de généraliser le respect de la loi EVIN dans l'entreprise. Si vous voulez en savoir plus sur ce module d'intervention en entreprise, consultez l'espace ENTREPRISE et plus particulièrement la rubrique OUTILS